

## Dossier

**L'alimentation à Saint-Leu :  
un engagement durable**

## Actualités

**Budget 2025**

**Déménagement de la halte-jeux  
à la Maison de la Petite Enfance**

**Nouveau rendez-vous séniors :  
les cafés-rencontres**



©Paul Benichou | Lauréat du concours | Catégorie illustration  
«Ma plus belle Illustration de l'Abbatiale»

# Saint-Leu d'hier à aujourd'hui

## La Pouponnière

La « Pouponnière » était un bâtiment emblématique de style art déco, construit en béton armé, qui occupait autrefois l'angle de l'actuelle place marquant l'entrée de la Coulée Verte.

Ce centre, fondé en 1930 par l'association parisienne « Les Amis des Enfants », servait de centre médical infantile et d'infirmier.

À l'origine, le projet prévoyait l'installation d'une « goutte de lait », une organisation dédiée à la distribution de lait stérilisé pour les mères ne pouvant allaiter. Toutefois, en raison de problèmes liés à l'approvisionnement en eau potable, cela n'a pas pu se faire.

L'établissement réorienta alors son activité vers la consultation médicale des nourrissons et le placement d'enfants. Il accueillait les nourrissons et jeunes enfants, jusqu'à six ans, principalement issus de Paris et de la banlieue parisienne, en raison de difficultés familiales. Le centre disposait de peu de chambres, et la majorité des enfants était confiée à des familles d'accueil de Saint-Leu-d'Esserent et de villes voisines. Ces enfants revenaient régulièrement au centre pour leur pesée mensuelle et leur consultation médicale. Une fois âgés de six ans, les enfants retrouvaient leur famille ou étaient placés à l'assistance publique, sans possibilité de maintien des liens avec leur famille d'accueil.

La « Pouponnière » a continué, jusqu'à ses dernières années d'activité, à offrir ponctuellement des soins gratuits aux nourrissons et jeunes enfants grâce à l'engagement de médecins bénévoles. Elle a été abandonnée pendant une vingtaine d'années avant sa démolition en 2009.



## Ouverture de la micro-crèche «Le monde des Ptits bouts»

Le 6 janvier 2025, la micro-crèche «Le monde des Ptits bouts» a ouvert ses portes à Saint-Leu d'Esserent, au sein de la nouvelle Maison de la Petite Enfance située en face de la gare.

### Un parcours dédié à la petite enfance

Bénédicte Germain a ouvert en 2011 une maison d'assistantes maternelles de l'Oise à Senlis, où elle a travaillé pendant 12 ans. Voyant l'essor des demandes pour ces structures à taille humaine, elle a lancé sa première micro-crèche à Lamorlaye en 2017. Le succès rencontré l'a poussée à ouvrir deux autres micro-crèches : une à Chantilly, il y a un an et demi, et aujourd'hui celle de Saint-Leu d'Esserent.

### Une équipe professionnelle et à l'écoute

Le format de la micro-crèche garantit une prise en charge individualisée et un suivi attentif. L'équipe est composée de deux auxiliaires de crèche, d'une aide-soignante et d'une éducatrice de jeunes enfants. Claire Trouxinho, directrice des trois établissements, assure la gestion des équipes au quotidien, l'administratif, ainsi que les relations avec les familles.

Le projet pédagogique de la micro-crèche, auquel les familles participent, repose sur une approche bienveillante et respectueuse des besoins des enfants. La structure bénéficie de l'accompagnement d'une psychologue, qui évalue l'impact des actions pédagogiques.

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h | Capacité d'accueil : 10 à 12 enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans

Inscription : La micro-crèche est déjà complète jusqu'à la rentrée prochaine, mais il est possible de s'inscrire sur liste d'attente via le site internet : lemondedesptitsbouts.fr 03 65 09 21 15 | contact@lemondedesptitsbouts.fr



## SOMMAIRE

[Saint-Leu d'hier à aujourd'hui](#) p.2

### DOSSIER

L'alimentation à Saint-Leu : un engagement durable p.4

### Zoom détachable

Collecte des déchets alimentaires par l'ACSO : le déploiement des bornes à Saint-Leu p.7

### Actualités

Budget 2024 p.11

### Retour en images

p.15

## CARNET

### NAISSANCES

- > Katalëya GOMET HAY, le 22 novembre 2024
- > Côme LOMBART ROBERT, le 28 janvier 2025
- > Martin POMMERY, le 31 janvier 2025

### PACS

- > Audrey SALAUN et Sylvain GAUTELIER, le 12 mars 2025

### MARIAGES

- > Nazareth BOTULU et Amboyo ENGOLO, le 25 janvier 2025

### DÉCÈS

- > Francis LOCQUEGNIES, le 13 janvier 2025
- > Josiane DERBAISE, née NOËL le 22 janvier 2025
- > Henri JAILLARD, le 5 février 2025

### Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (disponible en mairie et sur le site de la ville) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par mail à :

[pole.communication@saintleudesserent.fr](mailto:pole.communication@saintleudesserent.fr)

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

### Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi et vendredi : 8h30-12h / 14h30-17h

Le samedi : 9h-12h

   [WWW.SAINTLEUDESSESENT.FR](http://WWW.SAINTLEUDESSESENT.FR)

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
  - Rédaction : Élisabeth GODARD et Clémence BALLETT service communication
  - Maquette : Charlotte FROBERGER, service communication
  - Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
  - Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
  - Tirage : 2400 exemplaires - Dépôt légal à parution
- La ville remercie les associations pour leur collaboration.



## ÉDITO le mot du maire

Madame, Monsieur,

Ce nouveau bulletin de printemps illustre beaucoup de thèmes qui nous sont chers.

- **La culture** avec en couverture la suite du palmarès des gagnants de notre concours « Ma plus belle illustration de l'Abbatiale ». Ce monument qui fait notre fierté et l'histoire de la commune méritait bien de solliciter tous les artistes locaux, et ce dans différentes catégories. Nous aurons d'autres occasions de faire appel à votre créativité.

- **La petite enfance** avec un rappel de l'histoire de la pouponnière, la mise en avant d'une nouvelle micro-crèche et une invitation (dans l'agenda) pour le 20 mai à l'inauguration de notre nouvelle Maison de la Petite Enfance, l'un de nos engagements de mandat.

- **Le développement durable**, avec tout un dossier sur l'alimentation, en partant de la production locale, de céréales, de betteraves, et de légumes (maraichage), en passant par la transformation énergétique (méthaniseur), et la consommation raisonnée (efforts de diminution du gâchis dans les restaurants scolaires), et jusqu'aux biodéchets (avec le nouveau système de collecte décentralisée dans les points d'apport volontaire).

- **Les finances**, avec la présentation du budget 2025, nos contraintes, mais aussi l'avancement de nos projets et l'amélioration au quotidien de nos services à la population.

- **Les animations**, avec un agenda complet couvrant les mois d'avril jusqu'à août, qui montre la richesse de notre programme événementiel pour répondre aux besoins et envies de tous.

J'espère que vous aurez des lectures instructives et que vous nous ferez part de vos remarques et de vos idées. Toute l'équipe d'élus et d'agents municipaux reste plus généralement à votre disposition. Bon printemps !

Le Maire,  
Frédéric BESSET



Saint-Leu, ville qui bénéficie d'un **héritage agricole fort et vivant**, n'a jamais tourné le dos à son passé. Loin d'être un secteur révolu, l'agriculture y demeure un **moteur économique et un élément fondamental du lien social**. Produire, transformer et consommer localement sont des enjeux qui rassemblent agriculteurs, habitants et institutions autour d'un même objectif : **un modèle alimentaire durable et solidaire**. La ville et l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) travaillent d'ailleurs depuis plusieurs années à un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**.

## Une production diversifiée et en mutation

Saint-Leu est le plus grand territoire agricole de l'ACSO avec plus de 4 km<sup>2</sup> dédiés à l'exploitation agricole. La ville compte aujourd'hui **12 exploitants**, dont trois résident sur la commune, témoignant ainsi d'un ancrage territorial fort. Parmi eux, l'EARL Lamy explore de nouvelles voies de culture avec le **sorgho**, une céréale moins gourmande en eau qui ressemble au maïs et sert à alimenter un méthaniseur (sorgho fourrager), mais aussi pour l'alimentation animale voire humaine avec le sorgho grain.

Aujourd'hui, par le jeu de la rotation des cultures, les agriculteurs arrivent à cultiver des plantes servant à alimenter les méthaniseurs tout en continuant les cultures traditionnelles. Pour l'alimentation, il reste donc la betterave (sucre) symbole de l'histoire agricole de la ville (l'ancienne sucrerie en témoigne : cf QR code), les **céréales** et le **maraîchage bio**.

Des efforts importants ont été réalisés afin de diminuer le trafic des camions lors des campagnes betteravières. Le nettoyage par une déterreuse des betteraves avant transport permet d'optimiser les chargements, réduisant ainsi le nombre de camions pour leur transport, à tonnage égal.

Exposition  
L'ancienne Sucrerie



Afin d'accompagner les agriculteurs et sécuriser le territoire, la municipalité veille au bon déroulement des campagnes agricoles :

- > **Dates de ramassage des betteraves** : communiquées chaque année sur le site, les réseaux sociaux et les panneaux lumineux.
- > **Contrôles de vitesse** : surveillance renforcée des camions agricoles par la Police Municipale.

## Une transformation au service de la durabilité

L'agriculture de Saint-Leu ne se limite pas à la production : la transformation est un levier essentiel pour valoriser les cultures locales. Le **méthaniseur**, installé sur le territoire, illustre cette dynamique. Alimenté par des cultures spécifiques sans empiéter sur la production alimentaire, il génère de l'énergie tout en produisant du **digestat, un fertilisant naturel** pour les sols qui réduit le recours aux produits chimiques.

Sur l'ensemble du territoire de l'ACSO, des infrastructures comme la légumerie de Rousseloy contribuent également à structurer la filière de transformation. Ces initiatives permettent d'envisager de **nouvelles perspectives d'activités** sur le plateau agricole de Saint-Leu.



## Consommer local, un enjeu territorial et durable

La consommation locale est au cœur des préoccupations des élus et des habitants. Avec le soutien de l'ACSO, des projets émergent pour **favoriser la vente directe**. L'installation à Saint-Leu de **Paul Brunner-Haour, maraîcher en agriculture biologique** a notamment été soutenue par la municipalité.

> M. Brunner-Haour fournit déjà un **panier de légumes par semaine aux cantines scolaires**. Nos agents de restauration préparent les entrées avec ces légumes bio cultivés sur notre territoire.

> **La vente de légumes sur le site est prévue d'ici la rentrée scolaire prochaine**. Nous vous en tiendrons informés. Actuellement, M. Brunner-Haour vend déjà au marché de Gouvieux, le dimanche, et en AMAP à Coye-la-Forêt.



Le **PAT** (projet alimentaire territorial) porté par l'ACSO ambitionne de **construire un système économique local qui soutienne les agriculteurs bio**, via des actions concrètes :

- > Fournir des cantines 100% bio et favoriser l'approvisionnement local.
- > Soutenir l'installation ou la conversion des agriculteurs vers le bio.
- > Rendre plus accessibles aux habitants les productions bio et locales.



## Réduction effective du gaspillage alimentaire à la cantine

La démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, entamée depuis plus de 5 ans, dans les **restaurants scolaires de Saint-Leu d'Esserent** dépasse les exigences de la loi Egalim, avec plus de 75% de produits de qualité et durables, dont **au moins 37% de bio**.



Voici les actions mises en place avec nos préparateurs culinaires, encadrés par Aymeric Prudhomme et nos agents de pause méridienne encadrés par Isabelle Coudré et Alexandre Dias Da Silva :

- > Commande des repas en fonction des stocks et de l'appétence des enfants.
- > Encadrement et animations pédagogiques pendant la pause méridienne.
- > Sensibilisation via des activités : calendrier des fruits et légumes, concours « anti-gaspi », visite du poulailler municipal.
- > Pesée quotidienne des livraisons et du gâchis.

### Des résultats très positifs :

- > Gaspillage alimentaire réduit à 50g par repas (contre 120g en moyenne en France selon l'ADEME).

- > Passage de 30% à 13 % de gaspillage alimentaire depuis la mise en place des mesures « anti-gaspi ».
- > Redistribution des restes alimentaires dans le poulailler à proximité du Pôle Technique.

C'est une démarche globale menée par les services Restauration et Enfance du Pôle Enfance, Jeunesse et Sport. Les enfants y sont pleinement associés, d'où les résultats mesurés chaque année, de plus en plus positifs. Les enfants profitent également des entrées préparées par les préparateurs culinaires avec les légumes frais de notre maraicher et ils en redemandent !



“Ça a des jolies couleurs en plus d'être croquant !”

Maëlys - élève à Saint-Leu d'Esserent

“J'aime bien parce qu'il y a un bon goût”

Serge-Evan - élève à Saint-Leu d'Esserent

“Trop bon parce que c'est fait maison”

Jonathan - élève à Saint-Leu d'Esserent

“C'est bon pour la santé”

Madison - élève à Saint-Leu d'Esserent

### La collecte des déchets alimentaires : une nouvelle étape vers un territoire durable

La gestion des biodéchets représente la dernière étape du cycle alimentaire. Le compostage permet de valoriser les déchets organiques en réduisant le volume des ordures ménagères à incinérer et en produisant un fertilisant naturel bénéfique pour les sols. **L'ACSO** s'engage activement dans cette démarche avec la mise en place d'une **collecte spécifique**, offrant ainsi à chacun l'opportunité de contribuer à un modèle alimentaire plus vertueux.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur la collecte des biodéchets dans l'encart détachable du magazine !



## COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES PAR L'ACSO : LE DÉPLOIEMENT DES BORNES À SAINT-LEU

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte des biodéchets est désormais obligatoire au niveau national. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), mise en place en 2024, vise notamment à financer la collecte des déchets sur l'ACSO et cette nouvelle collecte des biodéchets.



Vous avez récemment reçu un flyer de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO). Afin de compléter cette information, nous souhaitons vous apporter quelques précisions.

Depuis le **24 mars**, vous pouvez déposer vos déchets alimentaires dans l'un des **43 points d'apport volontaire** installés à Saint-Leu d'Esserent. Pour faciliter le tri, l'ACSO vous offre un bio-seau que vous pouvez récupérer au Pôle Technique de la commune (4 rue Mello) aux horaires d'ouverture.

### TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES, POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

**40%** du contenu des poubelles sont des déchets alimentaires qui peuvent être valorisés.

Après le tri des emballages, il est important de trier ses déchets alimentaires.

### POURQUOI ?

Traitement des déchets de la poubelle grise

Coût d'incinération élevé, aggravé par la présence d'eau dans les déchets

Taxe générale sur les activités polluantes en hausse

**40%**  
de déchets  
alimentaires

Moins de déchets dans la poubelle grise, c'est une réduction de l'empreinte écologique et c'est bon pour tous !

# TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES, COMMENT ÇA MARCHE? 🍌

La réduction des déchets organiques dans les déchets ménagers a commencé il y a plusieurs années avec la mise à disposition, par l'ancienne Communauté de Communes Pierre Sud Oise, de composteurs individuels pour ceux qui possèdent un jardin.

L'ACSO met également à votre disposition des composteurs gratuitement (modèles de 400 litres en bois et en plastique). Retrouvez tous les détails et faites votre demande sur le site de l'agglomération.

La démarche actuelle de l'ACSO a pour objectif d'aller encore plus loin :

- Valorisation des déchets organiques non compostables (produits carnés, pâtes ...)
- Possibilité d'effectuer le tri pour les logements sans jardin

Le bio-seau qui vous a été fourni vous facilitera le transport entre votre domicile et le point d'apport volontaire (PAV) le plus proche.

Si vous n'en avez pas encore, vous pouvez vous rendre au Pôle Technique, 4 rue Mello, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h10 à 16h30.



Depuis quelques jours, vous pouvez déposer vos déchets alimentaires dans les bornes dédiées. La collecte débute le 31 mars et aura lieu chaque semaine.

Cette collecte est distincte de celle des bacs jaunes et gris, effectuée directement chez vous (où à partir d'autres points d'apport volontaire).

Une fois récupérés, les biodéchets sont acheminés vers une plateforme de compostage industriel, localisée dans l'Oise, à moins de 35 km de Saint-Leu. La durée du traitement du compost varie, de 6 mois à 1 an. Ce traitement permet un retour au sol, sous forme d'engrais organique, prêt à enrichir les sols et potagers.



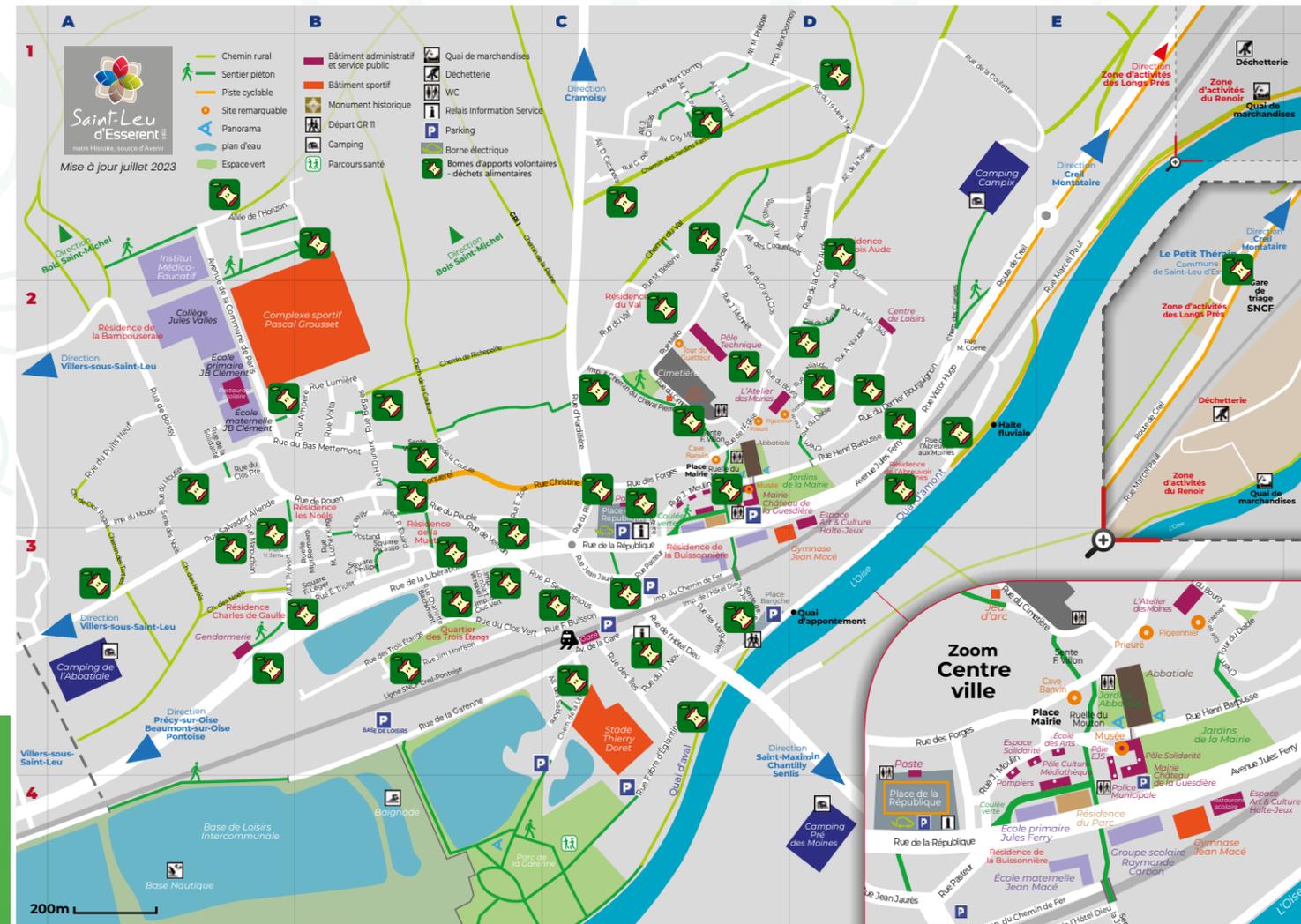
**DÉCOUVREZ LES 43 BORNES RÉPARTIES SUR TOUTE LA VILLE** ➔

# UN MAILLAGE DE 43 BORNES SUR L'ENSEMBLE DE SAINT-LEU 🗺️

Nous avons choisi de créer un réseau dense de bornes. Ainsi, chaque habitant pourra bénéficier de ce service en parcourant une distance minimum pour vider son bio-seau.

Le modèle de bornes choisi est particulièrement étanche. L'implantation des bornes à déchets alimentaires a été choisie avec soin en prenant au maximum en compte d'éventuelles nuisances. Elles sont donc installées dans des points visibles et à fort passage mais en même temps un peu en retrait des habitations.

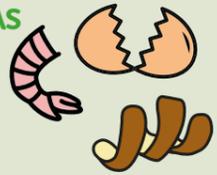
Nous avons bien conscience que c'est un changement d'habitude qui est demandé à chacun, ainsi qu'un véritable respect des lieux de collecte et des riverains aux alentours.



**BON À SAVOIR !**  
Il est possible d'apporter et de déposer vos déchets dans des sacs compostables.  
Sacs non fournis par la collectivité.  
Les sacs biodégradables ne pas compostables.

## Tous les déchets alimentaires sont acceptés !

PRÉPARATIONS DE REPAS



RESTES DE REPAS



Pas de sac plastique même biodégradable et pas d'emballage.

PRODUITS ALIMENTAIRES PÉRIMÉS SANS EMBALLAGE



THÉ SACHET ET VRAC



CAFÉ MARC ET FILTRE



**⚠️ CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE DANS LES BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES**



collecte des déchets verts



collecte des ordures ménagères



collecte de tri sélectif



Borne de réception des textiles

**POUR MIEUX GÉRER VOS DÉCHETS ET DIMINUER LE POIDS DE VOTRE POUBELLE, RENDEZ-VOUS SUR [WWW.CREILSUDOISE.FR](http://WWW.CREILSUDOISE.FR)**

Trier ses déchets alimentaires est un acte citoyen et écologique par la valorisation des déchets et la réduction de l'empreinte écologique  
**LA PLANÈTE VOUS REMERCIE !**

Pour plus de renseignements, contactez le service environnement de l'ACSO  
105 Rue Louis Blanc, 60160 Montataire  
03 44 64 74 74

Soutenu par



## Quartier des Trois Étangs : nouveaux professionnels

Le récent quartier des Trois Étangs continue son développement avec l'ouverture de locaux professionnels, situés rue Jim Morrison.

Deux bâtiments artisanaux et de services accueillent Treenergy (génie thermique) et 2T Investment (un bureau d'études). L'implantation d'une seconde micro-crèche est en cours d'autorisation.



## Déménagement de la Halte-Jeux à la Maison de la Petite Enfance

La halte-jeux municipale a déménagé dans ses nouveaux locaux fin février. Vos enfants sont désormais accueillis dans des locaux refaits à neuf, au 2<sup>e</sup> étage de la Maison de la Petite Enfance, 7 avenue de la Gare. L'inauguration de la Maison de la Petite Enfance aura lieu le 20 mai.



## Nouveau rendez-vous seniors : les cafés-rencontres

Les cafés-rencontres organisés par le Pôle Solidarité et l'association MonaLisa permettent aux seniors de rompre l'isolement et de passer un temps convivial ensemble. Un service de transport gratuit et des visites à domicile sont proposés pour les personnes à mobilité réduite. Une vingtaine de seniors participe régulièrement à ces cafés-rencontres, pourquoi pas vous ?

Résidence du Parc – prochaines dates : 14/04 et 28/04 – Inscriptions : 03 44 56 60 02

## Les nids d'hirondelles : sensibilisation et préservation

Avec le printemps, les hirondelles sont de retour d'Afrique mais elles sont menacées, protégeons-les ! Puisque la destruction des nids est interdite par la loi, adaptons nos rebords de fenêtres avec des protections en carton pour éviter les salissures. Le bénéfice ? Les milliers de moustiques et de mouches qu'elles vont attraper pour nourrir leurs petits !



## Reprise de la collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts reprend le 1<sup>er</sup> avril à Saint-Leu, jusqu'au 25 novembre.

Les règles de collecte à respecter :

- > Poubelles à poignées ou bio-conteneurs verts normés et à roulettes (240L max). L'ACSO met gratuitement à disposition un bio-conteneur ou un bac à déchets verts.
- > Sacs en papier ou en plastique biodégradable (fournis par la mairie et l'ACSO) – 40 litres max ou 7,5 kg – 5 sacs maximum par collecte.
- > Branchages de 5cm de diamètre max, présentés en fagots avec ficelle biodégradable (dimensions max : 1,80 m de long et 15 Kg).

Pour plus d'informations : appeler le Numéro vert gratuit depuis un poste fixe : 0 805 12 60 60.

## ACSO – Aides énergétiques

Vous pouvez peut-être bénéficier du dispositif OPAH pour réaliser vos travaux.

Ce dispositif, proposé par l'ACSO, permet aux habitants de logements anciens d'être accompagnés gratuitement, tant sur le plan du conseil que des aides financières, dans leurs projets de travaux et de rénovation de leur habitation ou copropriété.

Rendez-vous sur le site, rubrique « habitat » : [www.saintleudesserent.fr](http://www.saintleudesserent.fr)



Le budget 2025 de la ville a été adopté par le conseil municipal le 17 mars. Il fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui s'est tenu le 25 février.

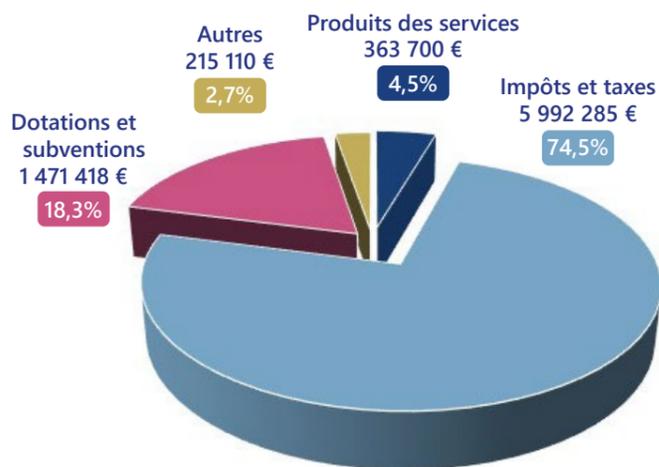
## Une feuille de route qui garde toute sa pertinence

- 1- Un équilibre préservé** entre **des services à la population** performants au quotidien, des **investissements** pour améliorer les infrastructures et maintenir notre cadre de vie et le **désendettement** de la ville.
- 2- L'avancement des grands projets du mandat** : livraison de **72 nouveaux logements** intergénérationnels dans le Quartier des Trois Étangs en 2024, modernisation et **sécurisation de la rue d'Hardillière** en 2024 (la dernière entrée de la ville qui n'avait pas été traitée jusque-là), **création de la Maison de la Petite Enfance**, ouverte en début d'année. En 2025, nous continuons à travailler au **nouveau quartier de centre-ville Jean Macé**. Cette extension du cœur de ville a beaucoup de motifs d'intérêt général : sécuriser les abords des écoles avec la création d'une boucle urbaine, créer de nouveaux logements et de nouveaux commerces, saisir une occasion unique de financer un restaurant scolaire moderne.
- 3- Une démarche de progrès dans l'offre de services proposés par la collectivité** : augmentation des services de la petite enfance, nouveaux services proposés aux seniors (exemple : cafés rencontre), soutien aux associations...

## Budget de fonctionnement

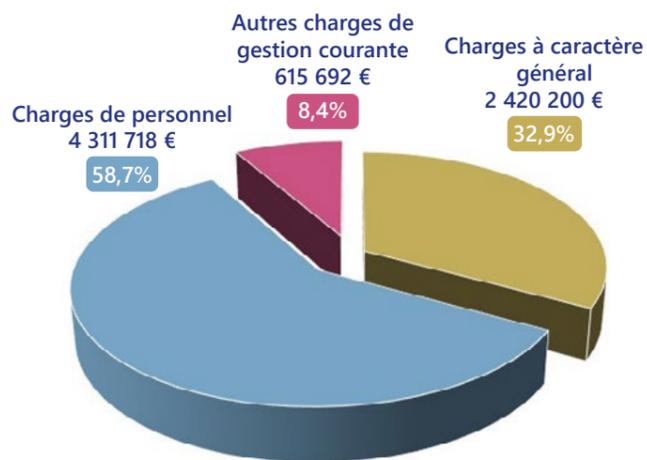
Le budget d'une collectivité est scindé en deux : le fonctionnement et l'investissement. Voici les chiffres du budget de fonctionnement pour Saint-Leu en 2025:

### RECETTES PAR NATURE



**TOTAL RECETTES COURANTES**  
8 042 513 €

### DÉPENSES PAR NATURE



**TOTAL DÉPENSES COURANTES**  
7 347 610 €

## Les indicateurs clés

Ce budget de fonctionnement dégage une capacité d'autofinancement qui nous permet d'investir, de rembourser les emprunts et d'anticiper les futurs besoins.

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)**

**TOTAL RECETTES COURANTES**

**TOTAL DÉPENSES COURANTES**



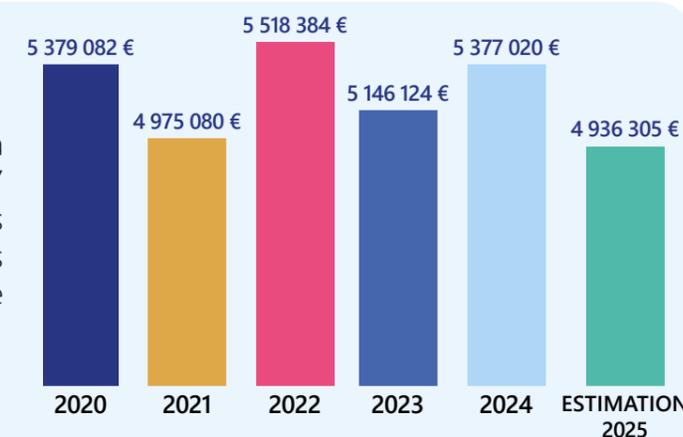
### CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

Après plusieurs années de hausse, nous prévoyons une baisse liée à la conjoncture économique et aux mesures draconiennes prises par l'État. La maîtrise de nos dépenses nous a permis de dégager une CAF plus importante que prévue pour 2024. L'estimation pour 2025 reste néanmoins plus élevée qu'en 2020.



### ENDETTEMENT

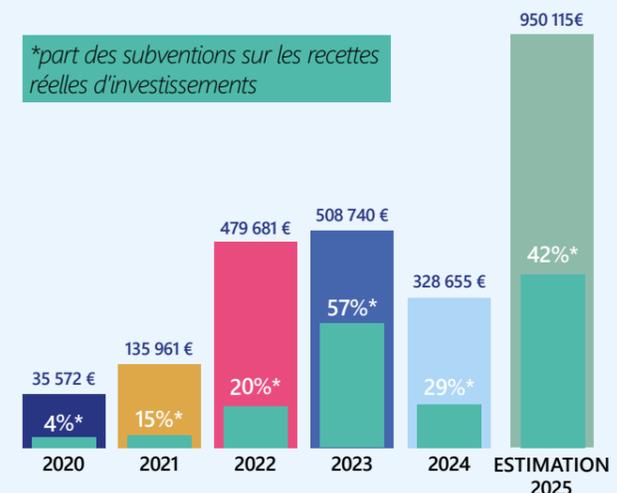
La bonne gestion financière de la ville aura permis un désendettement de 1,3 M€ en 7 ans, à services à la population équivalents et en réalisant de nombreux investissements (piste d'athlétisme, Maison de la Petite Enfance, rue d'Hardillière...).



### AIDES AU FINANCEMENT

Le travail sur les aides au financement nous a permis d'obtenir plus de subventions extérieures. Nous avons même atteint le plafond de 80% de subventions pour la création de la Maison de la Petite Enfance (à noter que ces subventions seront versées en partie en 2025).

Ce gros travail des élus et des agents nous permet de faire des investissements et de faire fonctionner la ville.



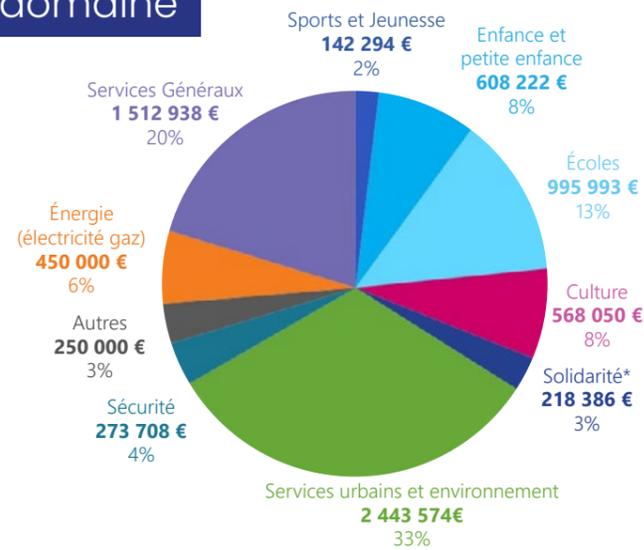
## Dépenses de fonctionnement par domaine

**8 635 618€**

Dont 1 172 453€ d'opérations d'ordre : amortissement et virement au budget d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement englobent l'ensemble des actions indispensables au bon déroulement des activités de la commune et à la qualité des services publics. Elles reviennent chaque année et couvrent notamment :

- > La gestion des équipements municipaux (gymnases, médiathèque...)
- > Les services de proximité comme la restauration scolaire et l'accueil périscolaire
- > La sécurité avec le soutien à la police municipale



\*Au budget de fonctionnement de la Solidarité s'ajoutent les budgets du CCAS (85 221€) et de la Résidence pour Personnes Agées (350 651€)

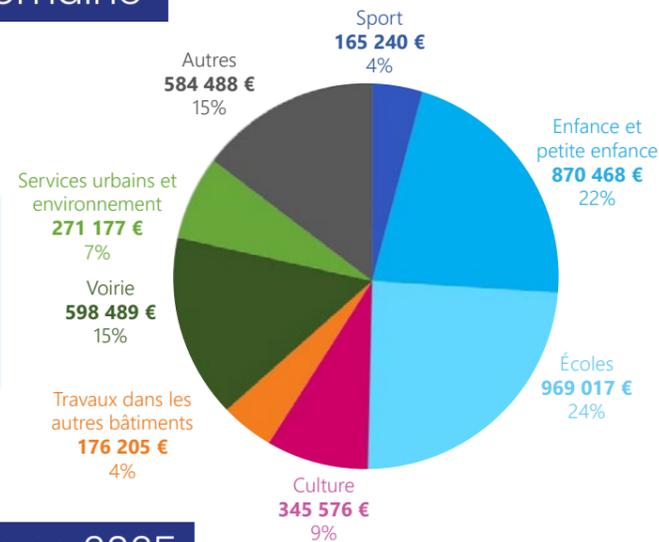
## Dépenses d'investissement par domaine

**4 004 533€**

Dont 23 873€ d'opérations d'ordre : reprise de subventions et intégration d'études.

Les dépenses d'investissement concernent les projets d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie.

Elles incluent à la fois les grosses rénovations des bâtiments publics et des voiries, ainsi que la réalisation de grands projets structurants, tels que le nouveau Quartier Jean Macé ou la Maison de la Petite Enfance.



## Principaux investissements prévus en 2025

Aménagement du nouveau Quartier Jean Macé et nouveau restaurant scolaire - 1 <sup>ère</sup> phase	913 000 €
Création de la Maison de la Petite Enfance (réhabilitation d'un bâtiment communal) – solde 🌿	866 000 €
Requalification de la rue d'Hardillière – solde	336 000 €
École de Musique (travaux de toiture, reprise de sécurité et toilettes PMR)	149 000 €
Gymnase Pascal Grousset (réfection du sol) 🌿	120 000 €
Abbatiale (électricité, réparation de fuites et de vitraux)	106 000 €
Sécurisation des bâtiments publics dont les écoles (alarmes et système d'alerte)	54 000 €
Bâtiments du Pôle Technique (réparation de fuites et divers aménagements)	53 000 €
Connexion des bâtiments publics (mise en place d'antennes wifi)	40 000 €
Vidéoprotection (extension du réseau de caméras)	36 000 €

🌿 investissements «verts»



24 janvier Galette des aînés



1<sup>er</sup> février Visite de l'Abbatiale



10 février Stage de percussions corporelles



février vacances d'hiver au Centre de Loisirs



18 février Jeux d'échecs à la médiathèque



22 février Atelier numérique



12 mars Carnaval Intergénérationnel



14 mars Soirée des Médailles



18 mars Conférence contre le gaspillage alimentaire



19 mars Commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

©FREDPHOTO

**JEUX DE RÔLE**

**JEUX VIDÉO**

**JEUX DE SOCIÉTÉ**

# Chasse aux œufs

## Jeu de piste

**LUNDI 21 AVRIL | SESSIONS DE 10H À 12H**